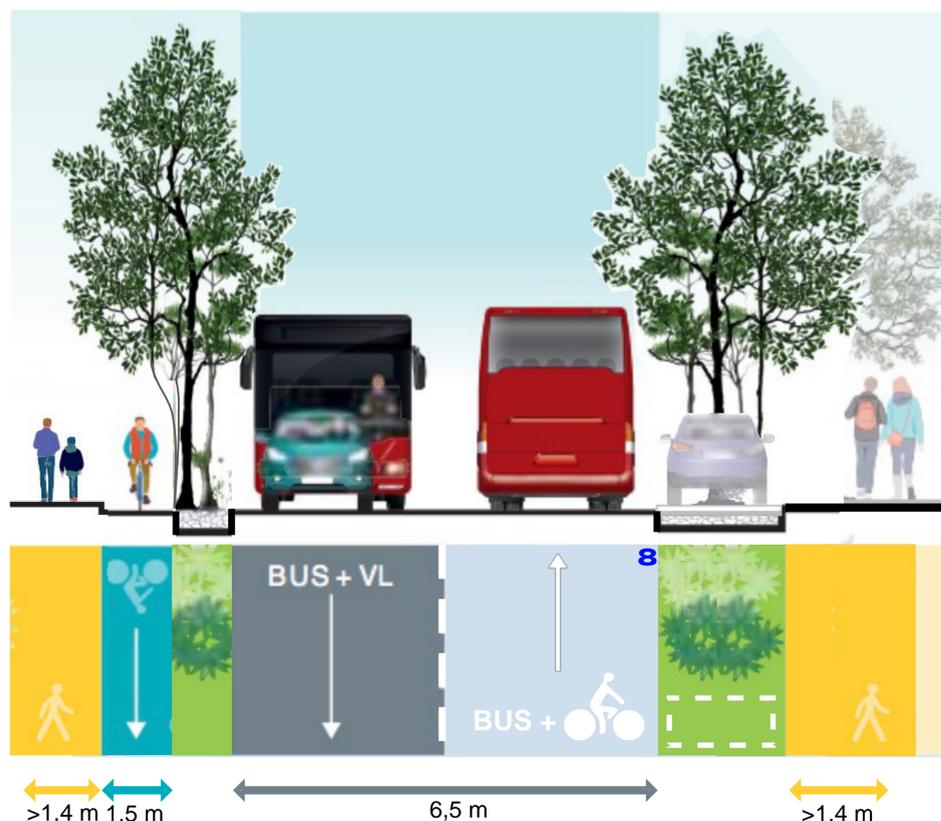
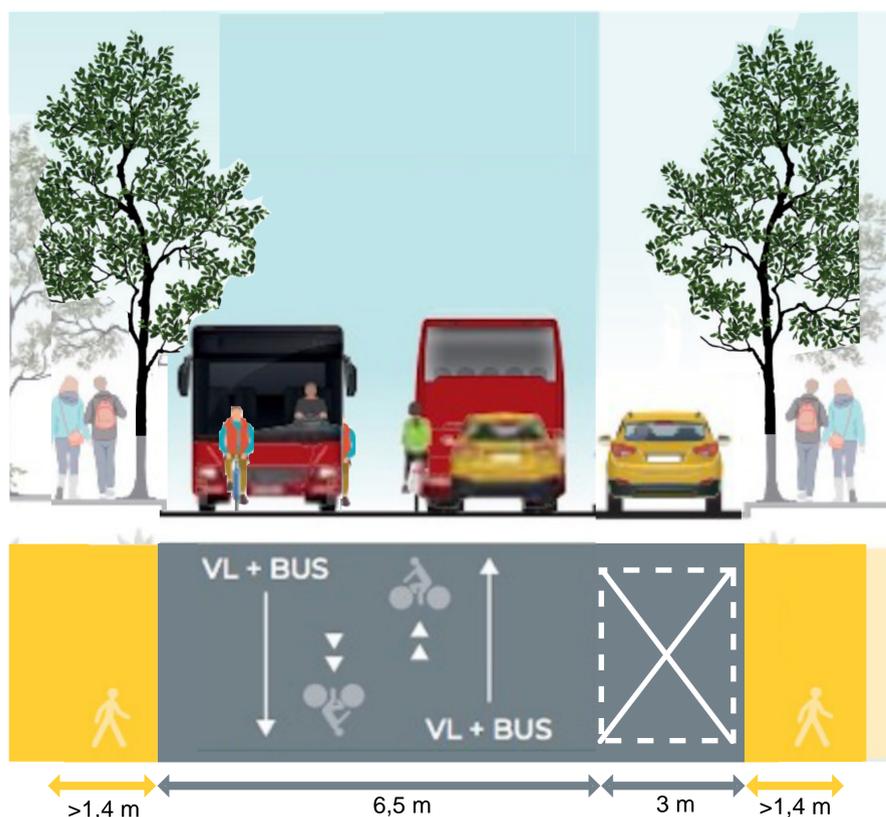


Quel projet "inspiRe" pour Chamalières? Quelle avenue de Royat?

Proposition du SMTC (inspiRe)



Proposition de la mairie de Chamalières



Questions/Réponses

- Pourquoi la valeur immobilière d'un bien augmente avec la présence d'un BHNS ou tram ?** Parce que les biens desservis par des BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ou Tram sont plus prisés (l'accessibilité est meilleure et les prix augmentent même pendant la phase des travaux). Inversement elle diminue avec l'augmentation des nuisances sonores générées par la voiture (effet "autoroutes urbaines").
- Quelles pistes cyclables?** La mairie de Chamalières propose une piste bi-directionnelle en option, "si largeur compatible avec respect des arbres" existants, il ne peut donc y avoir de piste cyclable continue car la largeur n'est pas suffisante (la mairie privilégie une voie de parking automobile).
Le SMTC propose une piste unidirectionnelle montante et une voie partagée bus+vélo descendante (Cf. 8).
- Pourquoi faire des pistes cyclables à Chamalières, alors qu'il y a peu de cyclistes visibles?** C'est parce qu'il n'y a pas de pistes cyclables qu'il y a peu de vélos (des parents ne laissent pas leurs enfants aller à l'école parce que le trajet n'est pas sécurisé). Paradoxalement, plus il y a de pistes cyclables, plus la circulation automobile s'améliore, car cela permet de diminuer le trafic automobile (4 vélos sont invisibles, mais 4 voitures peuvent saturer le carrefour Europe).
Les pentes ne sont plus un problème avec les VAE, et des villes bien plus en pente sont très cyclables. La population âgée est la plus susceptible d'utiliser les aménagements cyclables, car le vélo permet de garder une autonomie, ce qui n'est pas le cas avec la voiture.
- Pourquoi la mairie et le SMTC ne proposeront pas de largeur de la chaussée plus grande que la recommandation?** Toute augmentation de la largeur de la chaussée génère une impression de confort qui accentue la vitesse en voiture et favorise l'accidentologie. Sachant que la vitesse est régulée par des feux et limitée en agglomération, toute chaussée plus large n'apporterait qu'un confort visuel au détriment des habitants (diminution de l'espace devant les commerces et de végétalisation).
- Pourquoi un bail commercial prend de la valeur en bordure de BHNS?** Parce qu'un BHNS ou Tram génère plus de trafic et donc de clientèle qu'un trafic automobile et des bus classiques. Les commerces en bordure de BHNS sont plus prisés par les artisans/entrepreneurs.
- Pourquoi ce nombre de places de stationnement automobile ?** C'est une estimation en fonction des propositions du SMTC ou de la Mairie de Chamalières.
Sur l'avenue de Royat, on compte actuellement environ 185 places, dont des places réservées aux PMR. Ces dernières seront conservées. La mairie prévoit de supprimer une des 2 rangées de stationnement.
Enfin la largeur de l'avenue est inégale, le bas de l'avenue plus large permet de conserver du stationnement. Inversement, au droit de la mairie par exemple, le stationnement n'est pas possible, ni souhaitable pour favoriser les clients des commerces de proximité. Contrairement à une idée reçue, en zone urbaine dense, le stationnement automobile ne favorise pas le commerce local (la majorité des clients arrivent à pied).
- Pourquoi le projet InspiRe permet une baisse de la circulation automobile?** Le seul moyen (observé et efficace) pour réduire la pression automobile est un changement de mode des mobilités pour une petite part d'automobilistes. Pour convaincre ces derniers, il faut un transport attractif, comme un tramway, un BHNS, des pistes cyclables ou des espaces piétons sûrs vers des commerces attractifs. Pour la grande majorité, la voiture sera toujours possible. Il devient plus intéressant pour des automobilistes extérieurs de contourner Chamalières plutôt que d'y transiter.
Le projet de la mairie ne propose pas d'alternative et oblige ceux qui seraient tentés par la marche, le vélo ou le bus, à prendre la voiture (au détriment des autres automobilistes). Il est possible de concevoir une ville uniquement pour l'automobile, mais c'est ignorer une partie de la population plus vulnérable, qui a des mobilités différentes (piétons, cyclistes, PMR, seniors, enfants...)
- Pourquoi le projet du SMTC prévoit une cohabitation BUS + vélo, alors que ce n'est pas rassurant ?** Parce que cela est concevable sur certaines portions en descente (notamment le haut de l'avenue de Royat), la pente permet aux vélos d'aller vite, sans gêner la vitesse commerciale du bus. De plus la fréquence du BHNS (toutes les 6 minutes en journée) permet de réduire les risques de conflit.

Quelques comparaisons

Sur l'avenue de Royat	InspiRe Projet métropolitain	Projet de la mairie de Chamalières
Bus à propulsion électrique ou à hydrogène	+	+
Bus rapide (en site propre) préservé de la circulation	+	-
Intervention rapide des secours (utilisation de la voie Bus, non encombrée)	+	-
Maintien des accès riverains (résidents, commerçants, livreurs...) en voiture	+	+
Végétalisation	+	●
Valeur immobilière	+	- 1
Piste cyclable	+	- 2 3
Nuisances sonores	+	- *
Largeur de voirie	●	● 4
Cadre de vie des habitants	+	- *
Action sur la pollution	+	- *
Accidentologie	+	- *
Valeur des baux commerciaux	+	- 5
Places de stationnement voiture (av. de Royat)	~40	~80 6
Difficulté de circulation automobile	●	- 7

* Augmentation du trafic automobile par manque d'alternative